

# Bac Pro agricole Conduite et Gestion de l'Entreprise Agricole (Bac ProA CGEA)

## Objectifs

À l'issue de la formation, vous serez capable de :

- Maîtriser les gestes professionnels comme conduire une culture ou un élevage dans un environnement variable.
- Piloter une entreprise au quotidien (itinéraires techniques, méthodes de travail) et dans la durée (droit, fiscalité, stratégie, investissements).

## Entreprises d'accueil

- Tout type d'exploitation agricole.
- Des organismes professionnels agricoles (MSA, syndicats, Crédit agricole...).
- Exploitation familiale (dans ce cas, un stage de 8 semaines dans une tierce entreprise sera à prévoir pour la rédaction du rapport de stage).

## Prérequis

- **Âge** : de 15 à 29 ans révolus.
- **Niveau d'entrée** : être titulaire d'un CAP/BEP, sortir d'une 2<sup>de</sup> générale ou professionnelle.
- **Motivation** à exercer le métier visé et pour la formation en alternance.

## Modalités d'inscription

- Dossier de candidature complété.
- Participation à la réunion d'information et/ou à l'entretien de vérification des prérequis.
- Participation aux ateliers de recherche d'entreprises le cas échéant.
- Signature d'un contrat d'apprentissage ou Attestation d'engagement de l'employeur.

\* Positionnement : Personnalisation du parcours possible en fonction du parcours antérieur et des résultats d'une évaluation diagnostique, avec entrée décalée sur parcours possible. Nous pouvons adapter nos parcours aux situations de handicap.

## Formation par apprentissage

Code diplôme	Code RNCP
40321004	29267

### Niveau de sortie

Titre reconnu par l'État de Niveau 4 (cadre européen des certifications), Équivalent à un Bac.

### Durée de la formation

1 400 (sur 2 ans).  
Démarrage en septembre.

### Durée du contrat

2 ans, modulable en fonction du positionnement\* (jusqu'à 1 an supplémentaire pour les personnes en situation de handicap).

### Rythme de l'alternance

En moyenne :  
2 semaines en UFA,  
2 semaines en entreprise.  
Le calendrier peut varier pour tenir compte des périodes d'activité fortes en entreprise.  
Le calendrier d'alternance est remis lors de l'inscription.

## Coordonnées de l'UFA



### LAP Etienne Gautier Ressins

1946 route de Villers  
RD13  
42720 **NANDAX**  
04 77 23 70 10  
nandax@cneap.fr  
www.ressins.com

## Contenu de formation

	Matières
Matières générales	MG1 : Langue française, langages, éléments d'une culture humaniste et compréhension du monde (Français, socioculturel, histoire géographie, documentation).
	MG2 : Langue et culture étrangères (anglais)
	MG3 : Motricité, santé et socialisation par la pratique des activités physiques, sportives artistiques et d'entretien de soi (EPS)
	MG4 : Culture scientifique et technologique (Mathématiques, informatique, biologie écologie, physique chimie)
Matières professionnelles	MP1 : Pilotage de l'entreprise agricole
	MP2 : Entreprise agricole, marchés et territoires
	MP3 : Gestion de l'entreprise agricole
	MP4 : Gestion durable des ressources et agroécosystème (agronomie, zootechnie)
	MP5 : Conduite d'un processus de production
	MP6 : Choix, mise en œuvre et maintenance des agroéquipements dans un processus de production
	MAP : Module d'adaptation professionnelle

## Méthodes mobilisées

Formation par la voie de l'apprentissage. Pédagogie de l'alternance.

L'enseignant-formateur construit des séquences d'apprentissage en lien avec les expériences en entreprise des alternant(e)s et le métier préparé.

Des outils de liaison relatifs au suivi de l'apprentissage sont mis en place, en particulier le livret d'apprentissage dont l'utilisation est obligatoire.

A minima, deux visites de suivi sont menées par les formateurs par année de formation, et un dialogue régulier est noué avec les maîtres d'apprentissage.

Pédagogie active privilégiant :

- les mises en situation ou simulations individuelles et collectives de résolution de problèmes (exercices pratiques, travaux sur plateaux techniques)
- la mobilisation des savoirs acquis en cours théoriques sur l'élaboration de projets
- une organisation coopérative des apprentissages
- une responsabilité personnelle de l'alternant(e) (plan de travail, auto-évaluation).

## Évaluations certificatives / Sessions d'examen \*

Epreuves	Coefficient	Type	Forme
<b>E1 : Langue française, langages, éléments d'une culture humaniste et compréhension du monde</b>			
• Socio culturel	0,33	CCF	Écrit
• Documentation	0,33	CCF	Pratique et Écrit
• Socio culturel	0,34	CCF	Pratique et Écrit
<b>E2 : Langue et cultures étrangères (Anglais)</b>	1	CCF	Écrit et Oral
<b>E3 : Motricité, santé et socialisation par la pratique des APSAES (EPS)</b>	1	CCF	Pratique
<b>E4 : Culture scientifique et technologique</b>			
• Informatique	0,5	CCF	Pratique et Écrit
• Physique Chimie	1	CCF	Pratique et Écrit
• Biologie écologie	1	CCF	Pratique et Écrit
• Mathématiques	1	Ponctuel	Écrit
<b>E5 : Sciences appliquées et technologies</b>	2	Ponctuel	Écrit et Oral
<b>E6 : Pilotage de l'entreprise</b>	3	Ponctuel	Dossier de stage et Oral
<b>E7 : Pratiques professionnelles systèmes à dominante élevage</b>			
• Economie agricole	0,5	CCF	Écrit
• Comptabilité Gestion	1,5	CCF	Écrit
• Pratique explicitée	2,5	CCF	Pratique et Oral
• MAP	0,5	CCF	Écrit et Oral

\* Sessions d'examen adaptées aux situations de handicap.

## Références : Taux moyens du CFA régional

	2021	2020	2019
<b>Taux de réussite globaux</b>	<b>85%</b>	<b>90%</b>	<b>87,06%</b>
• Niveau 3 (CAP / CAPA / MC / TP / DE...)	89,72%	92%	96,69%
• Niveau 4 (Bac Pro / Bac Pro A / BP...)	89,13%	95%	91,89%
• Niveau 5 (BTS / BTSa / titre Bac+2...)	89,97%	88%	82,24%
• Niveau 6 (Formations Bac+3)	85,23%	80%	60%
• Niveau 7 (Formations Bac+4/+5)	70,27%	75%	-
<b>Insertion professionnelle</b> (Enquête réalisée 6 mois après la fin de formation)	<b>44%</b>	<b>44%</b>	<b>70%</b>
<b>Taux de poursuite d'étude</b>	<b>50%</b>	<b>44%</b>	<b>18%</b>
<b>Satisfaction globale Apprenti(e)</b> (Enquête réalisée en fin de formation auprès de l'ensemble des apprentis du CFA)	<b>83%</b>	<b>86%</b>	<b>87%</b>

## Modalités d'évaluation

Afin d'aider l'alternant(e) à progresser, des évaluations régulières lui permettent de se situer par rapport aux objectifs à atteindre :

- Évaluation des acquis en centre de formation (Quizz, QCM, Devoirs surveillés, Productions personnelles, Entraînement aux épreuves, Questionnaire oral...)
- Évaluation en entreprise (Entretiens tripartites avec le Maître d'apprentissage)
- Entretiens individuels d'évaluation formative, de régulation, de bilan jusqu'à l'inscription à la certification visée

## Après la formation

### Suites de parcours possibles / Passerelles :

- BTSa ACSE.
- BTS TC.
- BTS PA.
- ...
- CS Conduite de production en agriculture biologique et commercialisation.
- CS Conduite d'un élevage caprin, et commercialisation des produits.
- CS Production, transformation et commercialisation des produits fermiers.
- ...

### Débouchés professionnels :

- Responsable ou associé d'exploitation élevage.
- Employé hautement qualifié.
- Technicien dans le secteur de la production agricole.

## Modalités financières

### Aucuns frais de scolarité pour l'apprenti.

La formation est éligible à la prise en charge financière par l'Opérateur de Compétences (OPCO) de l'entreprise d'accueil.

Coût annuel moyen préconisé par France Compétences : 9 391 €.

Pour les employeurs publics d'État et hospitaliers, la formation est également prise en charge par ces derniers en totalité.

Pour les employeurs publics territoriaux, la formation est prise en charge à 100% par le CNFPT (Centre National de la Fonction Publique Territoriale).

## Rémunération de l'apprenti

L'apprenti perçoit une rémunération déterminée en pourcentage du SMIC (Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance).

Année d'exécution du contrat	Apprenti de moins de 18 ans	Apprenti de 18 à 20 ans	Apprenti de 21 à 25 ans	Apprenti de 26 ans et plus
1 <sup>re</sup> année	27%	43%	53%*	100 %*
2 <sup>e</sup> année	39%	51%	61 %*	100 %*
3 <sup>e</sup> année	55%	67%	78 %*	100 %*

\* Toutefois, sa rémunération peut être supérieure au SMIC si l'entreprise applique des accords (de convention collective ou de branches professionnelles, d'entreprises...) proposant un salaire minimum supérieur au SMIC.

En cas de succession de contrats, la rémunération est au moins égale au minimum légal de la dernière année du précédent contrat (même employeur ou nouvel employeur).

### Cas particuliers :

- Vous étiez déjà en contrat d'apprentissage, dans le cas d'une succession de contrats chez le même employeur ou un nouvel employeur pour un nouveau diplôme : maintien du salaire initial (augmentation seulement si modification de la tranche l'âge).
  - Vous intégrez une classe en 1<sup>ère</sup> Bac Pro en apprentissage, après une 2<sup>nde</sup> professionnelle ou générale sous statut scolaire, ou un CAP sous statut scolaire, en lien avec ce métier : La rémunération sera équivalente à une 2<sup>e</sup> année d'exécution de contrat.
  - Vous intégrez la Terminale Bac Pro en apprentissage après avoir suivi ce diplôme sous statut scolaire jusqu'en 1<sup>ère</sup> année de Bac Pro : La rémunération sera celle d'une 3<sup>e</sup> année d'exécution du contrat
  - Une majoration de 15 points est applicable à la rémunération réglementaire à laquelle peut prétendre l'apprenti au jour de la conclusion de ce nouveau contrat, si les 3 conditions cumulatives suivantes sont remplies :
    - Diplôme ou titre de même niveau que celui précédemment obtenu ;
    - Qualification en rapport direct avec celle qui résulte du diplôme ou titre précédemment obtenu ;
    - Durée du contrat inférieure ou égale à 1 an.
- À défaut de remplir ces 3 conditions, la majoration de 15 points ne s'applique pas.

## Aides financières de l'apprenti

- Aide pour l'acquisition du **1<sup>er</sup> équipement** (selon OPCO).
- Aide pour l'**hébergement** (max. 6 € par nuitée lors des périodes de formation au CFA).
- Aide pour la **restauration** (max. 3 € par repas lors des périodes de formation au CFA).
- Aide au financement du **permis de conduire** de 500€ pour les apprentis majeurs.

## Délais d'inscription

**Les inscriptions sont ouvertes à compter de janvier 2022.**

Le contrat d'apprentissage peut débuter en entreprise 3 mois avant la date de début de la formation et 3 mois après.

Intégration possible en cours de formation et tout au long de l'année selon le diagnostic du positionnement\* à l'entrée pour réduction de la durée de la formation.

## Publics accueillis

Formation proposée en mixité des publics apprentis et scolaires.

## Accès par transport

- Parking gratuit sur place.
- Parking gratuit à proximité / places de parking gratuites aux alentours.
- Parc à vélo.
- Transports scolaires.

\* Positionnement : Personnalisation du parcours possible en fonction du parcours antérieur et des résultats d'une évaluation diagnostique, avec entrée décalée sur parcours possible. Nous pouvons adapter nos parcours aux situations de handicap.

## Accessibilité P.M.R. des locaux

Oui totale.

## Les + de la formation

### • Engagements et partenariats

Présence d'une exploitation agricole sur l'établissement avec un atelier de transformation (fromages, viande, charcuterie), travaux pratiques effectués par les apprentis.

Cours adaptés aux apprentis (intervention de banquiers, de techniciens et des visites d'exploitations...).

### • Restauration

- Cantine / self sur place
- Salle repas équipée d'un réfrigérateur et micro-ondes

### • Hébergement

Internat.

## Matériel / Équipement

- Salles de cours équipées vidéo projection
- Espace numérique
- Salle d'examen pour les CCF

## Coordonnées de l'UFA



### LAP Etienne Gautier Ressins

1946 route de Villers  
RD13  
42720 **NANDAX**  
04 77 23 70 10  
nandax@cneap.fr  
www.ressins.com

CFA de rattachement :



(siège régional)  
4 rue de l'Oratoire  
69300 CALUIRE ET CUIRE  
cfa@akteap.cneap.fr  
[www.cfa-creap.com](http://www.cfa-creap.com)

Association loi 1901  
Numéro UAI : 0693764S  
N°SIRET : 50304921500026